

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du Produit : Parts de catégorie A1 et A2 du Fonds de capital investissement (FPCI), **Picture Invest** (ci-après le "Produit")

Code ISIN Parts A1 : FR00140151W6

Code ISIN Parts A2 : FR00140151U0

Ce produit est autorisé à la distribution en France et peut être distribué dans d'autres États membres de l'UE, conformément aux obligations d'information prévues par le Code monétaire et financier (CMF).

Site internet : <https://www.acerfinance.com/>

Ecrivez à **Acer Finance**, 8, rue Danielle Casanova, 75002 Paris, France ou Appelez-le **01 44 55 02 10** pour de plus amples informations

Initiateur du Produit : Acer Finance est une société de gestion de portefeuille agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers ("AMF") sous le numéro GP-95009 (la "**Société de Gestion**")

Autorité de tutelle de l'initiateur du Produit : L'Autorité des Marchés Financiers est chargée du contrôle de la Société de Gestion en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Date de production du document d'informations clés : 10 avril 2026.

VOUS ETES SUR LE POINT D'ACHETER UN PRODUIT QUI N'EST PAS SIMPLE ET PEUT ETRE DIFFICILE A COMPRENDRE

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Le Produit est une catégorie de parts émise par un fonds d'investissement alternatif (FIA) au sens de l'article L. 214-24 du Code monétaire et financier ("CMF"), structuré sous la forme d'un fonds professionnel de capital investissement soumis aux articles L. 214-159 et suivant du CMF (le "**Fonds**"). Il est géré par la Société de Gestion. Le Fonds n'est pas un fonds agréé par l'AMF. Il fait l'objet d'une déclaration postérieure à sa constitution auprès de l'AMF.

Durée de vie : La durée de vie du Fonds est de sept (7) ans à compter de sa constitution. Elle peut être prorogée pour trois (3) périodes successives d'un (1) an chacune. A compter de sa souscription, le Produit ne peut faire l'objet d'une demande de rachat de la part de l'investisseur pendant toute la durée de vie du Fonds. En conséquence, la durée de détention recommandée est de sept (7) ans au minimum, pouvant être portée à dix (10) ans en cas de prorogation. Le Produit peut ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant ce terme.

Objectifs : Le Fonds est un fonds de capital-investissement ayant pour objet la constitution d'un portefeuille diversifié de participations composé d'instruments financiers, de titres de capital (ou donnant accès, directement ou indirectement au capital) et d'avances en comptes courants d'actionnaires émis par des entreprises qui ne sont pas admises aux négociations sur un marché (sauf exceptions prévues à l'article 3.2.2 du règlement du Fonds) (les "**Entreprises**"). La gestion du Fonds est orientée vers la recherche de plus-values à moyen et long terme des capitaux investis dans les Entreprises, qui sont, au moment de l'investissement initial du Fonds des petites et moyennes entreprises.

Le Fonds a pour objet principal d'investir dans des Entreprises dont l'activité consiste à financer, soutenir ou, le cas échéant, détenir des participations dans d'autres entreprises exerçant une activité de production, de distribution, de post-production ou toute autre activité connexe dans le secteur cinématographique et audiovisuel (les « **Sociétés Projet** »), afin de contribuer, directement ou indirectement, au financement et à la valorisation de projets d'œuvres cinématographiques ou audiovisuelles (les « **Projets** »). Les investissements du Fonds seront réalisés par l'intermédiaire des Entreprises, lesquelles auront vocation à intervenir, directement dans des Projets ou, indirectement, à travers des Sociétés Projets dans le cadre d'opérations de financement, de coproduction ou de coopération économique relatives à des Projets identifiés.

Les Entreprises auront pour objet de constituer et de gérer, directement ou indirectement via les Sociétés Projets, un portefeuille de Projets diversifiés, sélectionnés selon des critères d'éligibilité définis par la Société de Gestion avec l'appui de Lenk Pictures, en fonction de leur typologie (cinéma, séries, animation, documentaires), de leur stade de développement (écriture, production, distribution) et de leur structure d'exploitation (producteurs indépendants, sociétés de distribution, prestataires techniques), de manière à assurer la cohérence et la diversification de la stratégie d'investissement du Fonds. Le Fonds cherchera à investir dans deux (2) à vingt (20) Entreprises. Le Fonds a vocation à détenir une part majoritaire du capital des Entreprises dans lesquelles il investit. Le Fonds investira principalement dans des Entreprises dont le siège social ou l'activité économique principale est situé en France et, à titre accessoire, dans des Entreprises intervenant dans un autre État membre de l'Espace économique européen.

Le Fonds a été conçu en partenariat avec la société Lenk Pictures, une société spécialisée dans la production et le développement de projets audiovisuels, et a vocation à détenir une participation majoritaire dans cette société.

Investisseurs visés : Le Produit peut être souscrit par les catégories d'investisseurs suivants :

- (i) un investisseur mentionné aux articles L.214-160 et L.214-144 du CMF, à savoir (i) les clients professionnels de droit listés à l'article D.533-11 du CMF, ainsi que les investisseurs étrangers appartenant à une catégorie équivalente sur le fondement du droit du pays dans lequel est situé leur siège, (ii) les clients professionnels sur option dans les conditions prévues à l'article 45 du règlement délégué (UE) 2017/565 de la Commission du 25 avril 2016 et à l'article D. 533-12 du CMF, et (iii) les contreparties éligibles listées à l'article D.533-13 du CMF ;
- (ii) la Société de Gestion, ses dirigeants, ses salariés et personnes physiques agissant pour le compte de celle-ci ;
- (iii) une personne physique ou morale, souscrivant ou acquérant initialement au moins un montant de trente mille (30.000) euros lorsqu'elle remplit l'une des trois conditions suivantes :
 - a. elle apporte une assistance dans le domaine technique ou financier aux sociétés non cotées entrant dans l'objet du FPCI en vue de leur création ou de leur développement ;
 - b. elle apporte une aide à la Société de Gestion en vue de rechercher des investisseurs potentiels ou contribue aux objectifs poursuivis par elle à l'occasion de la recherche, de la sélection, du suivi, de la cession des investissements ;
 - c. elle possède une connaissance du capital investissement acquise en qualité d'apporteur direct de fonds propres à des sociétés non cotées ou en qualité de souscripteur soit dans un fonds de capital investissement ;
- (iv) un investisseur souscrivant ou acquérant initialement au moins un montant de cent mille (100.000) euros ;
- (v) tout autre investisseur à condition que la souscription ou l'acquisition soit complétée en son nom et pour son compte par un prestataire de services d'investissement agréé en France pour fournir un service de gestion de portefeuille individualisée sous mandat.

Toutefois, le Produit est plus spécifiquement dédié aux clients professionnels.

Pour plus d'informations : Oddo BHF SCA, 12, boulevard de la Madeleine, 75009 Paris, France est le dépositaire du Fonds. Le Règlement contenant des informations complémentaires sur le Fonds et une description de la stratégie et des objectifs d'investissement du Fonds seront mis à disposition gratuitement par la Société de Gestion sur simple demande. Le dernier rapport annuel du Fonds (s'il est disponible) sera fourni par la Société de Gestion dans le cadre de la communication des informations aux investisseurs et sur simple demande. D'autres informations peuvent également être fournies par la Société de Gestion sur simple demande. Ces documents seront disponibles en français. Les taux d'intérêt du Fonds ne sont pas disponibles.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque



Risque le plus faible

Risque le plus élevé

L'indicateur synthétique de risque part de l'hypothèse que vous conserverez le Produit pendant toute la durée de vie du Fonds jusqu'à la clôture de sa liquidation (à savoir 7 ans minimum et 10 ans maximum). Vous ne pourrez pas sortir du Produit avant l'échéance. Vous pourriez subir des coûts supplémentaires importants si vous sortez du Produit avant échéance.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque du Produit par rapport à d'autres produits. Il indique la probabilité que le Produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce Produit dans la **classe de risque 6** sur 7, qui est **une classe de risque élevée**. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du Produit se situent à un **niveau élevé**, et, si la situation des actifs détenus par le Fonds venait à se détériorer, il est très probable que la capacité du Fonds à vous payer en serait affectée.

L'indicateur synthétique de risque ne tient pas compte du fait que des personnes importantes pourraient quitter la Société de Gestion et que la défaillance d'autres investisseurs pourrait nuire à la diversification du Fonds.

Une liste détaillée des principaux risques associés au Produit figure à l'Annexe I du Règlement du Fonds.

Le Produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. Si le Fonds n'est pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pourriez perdre l'intégralité de votre investissement.

Scénarios de performance

Ce que vous obtiendrez de ce Produit en fin de compte dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios présentés représentent des exemples basés sur les résultats du passé et sur certaines hypothèses. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée : 7 ans

Exemple d'investissement : 10.000 EUR

Scénarios		Si vous sortez après 7 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.	
Scénario de tensions Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des conditions de marché extrêmes.	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	5 336,87 EUR
	<i>Rendement annuel moyen</i>	-8,58%
Scénario défavorable Le scénario défavorable montre ce que vous pourriez obtenir dans des conditions de marché défavorables.	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 313,12 EUR
	<i>Rendement annuel moyen</i>	0,44%
Scénario intermédiaire Le scénario intermédiaire montre ce que vous pourriez obtenir dans des conditions de marché intermédiaires.	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	16 856,93 EUR
	<i>Rendement annuel moyen</i>	7,74%
Scénario favorable Le scénario favorable montre ce que vous pourriez obtenir dans des conditions de marché favorables.	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	21 409,80 EUR
	<i>Rendement annuel moyen</i>	11,48 %

Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données publiques issues des études sur la performance des fonds de capital-investissement réalisées par France Invest (Association des Investisseurs pour la Croissance). Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra notamment du prix de cession des actifs détenus par le Fonds et de la durée de détention de votre investissement dans le Produit.

Ce Produit ne peut faire l'objet d'une demande de rachat pendant toute la durée de vie du Fonds. Il n'est pas possible de sortir de ce Produit. Si vous sortez de l'investissement avant la fin de la période de détention recommandée, vous pourriez subir des coûts supplémentaires.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes, et ne tient pas compte du cas où le Fonds ne pourrait pas vous payer.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du Produit lui-même mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

QUE SE PASSE-T-IL SI LA SOCIETE DE GESTION N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

La Société de Gestion est une société de gestion de portefeuille agréée et suivie par l'Autorité des marchés financiers. A ce titre, la Société de Gestion doit respecter des règles d'organisation et de fonctionnement notamment en matière de fonds propres réglementaires et supplémentaires.

La défaillance de la Société de Gestion ne devrait pas avoir d'incidence sur les actifs du Fonds et donc sur le Produit dans la mesure où le Fonds dispose de comptes bancaires ouverts à son nom dans les livres d'un établissement bancaire tiers (le dépositaire du Fonds).

En revanche, l'investissement dans le Produit ne fait pas l'objet en lui-même d'une couverture ou d'une garantie par un mécanisme national de compensation. Nous rappelons qu'un investissement dans le Produit présente un risque **élevé** et que l'investisseur peut perdre l'intégralité de son investissement.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce Produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence des coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du Produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- i) que le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire et
- ii) que 10.000 EUR sont investis.

Scénarios pour un investissement de 10.000 EUR	Si vous sortez après 7 ans
Coûts totaux	2 453,12 EUR
Incidence des coûts annuels	3,50 % chaque année

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 7 ans
Coûts d'entrée	Au maximum 5% de votre engagement de souscription. Les coûts d'entrée ne sont pas inclus dans le montant de l'investissement que vous payez.	500 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce Produit, mais la personne qui vous vend le Produit peut le faire.	0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	2,86 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	2 003,12 EUR
Coûts de transaction	0,5 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au Produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	350 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement (<i>Carried Interest</i>)	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce Produit. Nous prélevons une commission d'intéressement (<i>carried interest</i>) correspondant à [20] % des plus-values nettes du Fonds lorsque les porteurs de parts A auront reçu un montant égal au montant de leur souscriptions libérées.	1 714,23 EUR

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : 7 ans.

La période de détention recommandée est de sept (7) ans au minimum pouvant être portée à dix (10) ans en cas de prorogation. Cette période est adaptée à la nature des investissements sous-jacents du Fonds et à la durée de sa période d'investissement. Les investisseurs ne peuvent pas demander le rachat de leurs parts par le Fonds avant la fin de sa durée de vie. La vente de Produit à un tiers est possible dans les conditions prévues par le Règlement du Fonds. L'investisseur a la charge de trouver un acquéreur potentiel. La vente de Produit à un tiers est cependant soumise aux conditions prévues par le Règlement du Fonds et en particulier à l'accord préalable de la Société de Gestion.

Le Fonds est un fonds fiscal permettant à ses porteurs de parts personnes physiques ayant leur résidence principale en France de bénéficier des régimes fiscaux de faveur définis notamment aux articles 163 quinquies B I et II, 150 0 A, 38°(5°) et 219 I a sexies du Code général des impôts. Le maintien de ces régimes fiscaux favorables dépend en général d'une obligation de conservation des parts pendant au moins 5 ans à compter de leur souscription. La rupture de cet engagement de conservation pourrait remettre en cause ces régimes fiscaux de faveur.

Le Fonds a par ailleurs vocation à permettre aux porteurs de parts personnes morales de bénéficier, sous certaines conditions, du dispositif de l'apport-cession visé à l'article 150-0 B ter du CGI.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

En cas de difficulté relative à votre investissement, vous pouvez contacter la personne qui vous a vendu le Produit ou nous faire part de votre réclamation à l'adresse email suivante : back-office@acerfinance.com ou par courrier à l'adresse postale suivante : Acer Finance, 8 rue Danielle Casanova, 75002 Paris, France.

Les informations relatives à la procédure de traitement des réclamations de la Société de Gestion sont mises gratuitement à disposition des investisseurs sur simple demande.

Site internet : <https://www.acerfinance.com/>

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le Règlement du Fonds, le présent document d'informations clés et les rapports annuels et semestriels du Fonds sont disponibles sur simple demande écrite à Acer Finance, 8, rue Danielle Casanova, 75002 Paris, France, ou à l'adresse électronique suivante : back-office@acerfinance.com.